

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Programme de bourses universitaires 2019-2020
(Étudiants- athlètes québécois)

Volet 1 : **BOURSES DE RECRUTEMENT**

Montant des bourses : Bourses de 10 000 \$ répartie sur 5 ans

OBJECTIF :

PERMETTRE LA RÉTENTION DES MEILLEURS ÉTUDIANTS-ATHLÈTES ADMISSIBLES À L'UNIVERSITÉ AINSI DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS.

QUI :

ÉTUDIANT-ATHLÈTE EN VOIT DE GRADUATION D'UN CÉGEP ET QUI SOUHAITE ÉVOLUER SUR LE CIRCUIT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ÊTRE INSCRIT OFFICIELLEMENT EN SEPTEMBRE 2019 ET/OU JANVIER 2020 COMME ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN DANS UNE UNIVERSITÉ MEMBRE DU RÉSEAU DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS SELON LES RÈGLES DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS ET/OU CANADIEN;
- ÊTRE ÉTUDIANT DE PREMIÈRE SESSION EN SEPTEMBRE 2019 OU JANVIER 2020;
- ÊTRE ORIGINAIRE ET/OU RÉSIDENT DU QUÉBEC DEPUIS AU MOINS DEUX (2) ANS;
- ÉVOLUER POUR UNE ÉQUIPE UNIVERSITAIRE QUI FAIT PARTIE DU RÉSEAU DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS ET/OU CANADIEN;
- ÊTRE ÂGÉ DE 21 ANS OU MOINS LE 1ER SEPTEMBRE 2019;
- DANS TOUS LES CAS, L'ABANDON DES ÉTUDES OU DU SPORT DE L'ÉTUDIANT-ATHLÈTE LE DISQUALIFIE POUR L'OBTENTION DE LA BOURSE.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- ÉVALUATION ET CLASSEMENT DES ATHLÈTES D'UNE MÊME DISCIPLINE PAR LEUR FÉDÉRATION SPORTIVE
- SÉLECTION DANS DES ÉQUIPES NATIONALES JUNIOR/ ÉQUIPES PROVINCIALES
- HONNEURS INDIVIDUELS DANS TOURNOIS/CHAMPIONNATS AVEC ÉQUIPES NATIONALES/PROVINCIALES
- HONNEURS INDIVIDUELS DANS LIGUES RESPECTIVES

LES RÉCIPENDAIRES SERONT CHOISIS PAR LE COMITÉ BOURSES DE LA FONDATION. LES BOURSES NE SERONT PAS NÉCESSAIREMENT RÉPARTIES DE FAÇON UNIFORME PAR SPORTS, SEULS LES MEILLEURS DOSSIERS SERONT RETENUS.